

VIE DE LA COMMUNE

> UN MÉTIER : AGENT DE PORT



Situé entre les plages de Kerfago et de Port Maria, Port aux Moines accueille une centaine de bateaux. Patrice Voidy, responsable de cet équipement communal, vient d'y entamer sa 9^e saison. Il nous parle de son métier.

Patrice, pouvez-vous nous présenter le port ?

Port aux Moines n'était initialement qu'un petit abri naturel, utilisé m'a-t-on dit par les moines de l'abbaye. Dans sa configuration actuelle, il a été inauguré en 1965. Les bateaux sont amarrés par l'avant et l'arrière à 3 lignes de chaînes-mères de grosse section disposées sur le fond. Chaque propriétaire fournit ses amarres. Les emplacements sont loués à l'année ou au mois, pour des pêches-promenades ou des voiliers d'une longueur de 6,10 m maximum. Le bureau du port, où nous nous trouvons, est quant à lui très récent. C'est un équipement très fonctionnel qui a été mis en service en mai 2019. Il abrite, sur 50 m², la capitainerie, un local technique, une salle de réunions ainsi que des sanitaires publics. Depuis mon bureau, j'ai une vue panoramique sur tout le port, ce qui est un atout en termes de surveillance. Au niveau sécurité justement, le bâtiment est équipé d'une webcam (consultable depuis le site internet de la mairie) et de 3 caméras de surveillance. Depuis leur installation, il y a une dizaine d'années, aucun vol n'a été à déplorer.

Quel a été votre parcours pour accéder à ce poste et quelles sont vos fonctions ?

Je pratique le nautisme - pêche et chasse sous-marine - depuis l'âge de 18 ans. Fin 2014, souhaitant me reconverter après 29 années en tant que chauffeur routier, j'ai suivi une formation d'agent de port auprès de l'Afpa. Lorsque la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys a lancé le recrutement d'un agent pour le service technique et pour le port, j'ai donc tout naturellement tenté ma chance. Je suis en poste ici durant 6 mois, du 15 avril au 15 octobre. Le reste de l'année, je travaille aux services techniques en tant qu'agent polyvalent. Le bureau du port est ouvert 6 jours sur 7 (dimanches et fériés compris). Mon travail est à la fois un travail technique et un travail administratif, sans oublier le côté relationnel qui est très important.

Sur le plan technique, j'assure une veille sur les installations en contrôlant notamment l'état des chaînes-mères. Les opérations de maintenance lourde au niveau de ces chaînes sont assurées par mes collègues du service technique, tout comme le nettoyage de la cale une fois par an.

Je contrôle également les amarrages, particulièrement de manière préventive lorsque des coups de vents sont annoncés. S'il y a risque, je peux prendre l'initiative de doubler les chaînes par sécurité. Si d'aventure un bateau vient à rompre ses amarres, je le mets en sécurité et prévient son propriétaire.

Pour le côté administratif de mon poste, je suis notamment convié avec voix consultative aux réunions de la commission municipale du port. J'ai aussi une fonction de régisseur, chargé de la surveillance et de l'encaissement des mises à l'eau, soit par abonnements annuels (dans ce cas, l'embarcation doit arborer un macaron de couleur), soit ponctuellement. Tous les matins, j'affiche à l'extérieur du bureau le bulletin météo de la journée, celui-ci constituant une information importante pour les plaisanciers. C'est un des aspects des services que j'apporte aux usagers. Il y en a beaucoup d'autres, c'est pour cela que je soulignais tout à l'heure le côté relationnel de ce métier.

Justement, comment se passent vos relations avec les usagers ?

L'agent de port est responsable du bon fonctionnement de l'équipement. Il incarne l'autorité gestionnaire et doit donc savoir faire preuve de fermeté quand il le faut. Mais il est également là pour aider les usagers ou leur apporter des conseils. C'est notamment le cas pour les plaisanciers débutants. Les relations avec les usagers sont bonnes et gratifiantes, notamment au travers de leur association, l'AUPM, dont 60 % sont membres. En plus de la météo, on va me demander des conseils sur la navigation, sur la technique, sur la pêche. Pour occuper ce poste, il faut savoir de quoi tu parles !

